

**Monsieur le  
Ministre, il est  
encore temps.  
C'est en fonction  
de vos réponses  
que les  
personnels vont  
décider.  
La FNEC FP-FO  
prendra  
toutes ses  
responsabilités.**

# 14 novembre : immense mobilisation

Hier, 14 novembre, la grève nationale des personnels enseignants du premier degré et des personnels territoriaux pour la suspension de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret Peillon, a confirmé l'immense mobilisation et le profond rejet des personnels de toutes catégories soutenus par les parents d'élèves contre ce premier acte de la territorialisation de l'école publique qu'entend poursuivre le ministre Peillon.

La grève et les manifestations étaient appelées par les fédérations FO de l'enseignement et des services publics et de santé, les fédérations CGT de l'enseignement et des services publics, les fédérations SUD Solidaire de l'enseignement et des services publics et la FAEN. Dans plusieurs dizaines de départements, les sections du SNUIPP-FSU se sont associées à la grève et aux manifestations, d'autres avaient fait le choix de maintenir un appel à la grève le 13 novembre.

Plus de 50% des personnels étaient en grève, 90% dans certains départements. Des manifestations très nombreuses se sont déroulées dans toutes les villes : 15 000 à Paris, 2 500 à Lyon, 3 500 à Marseille, 3 000 à Bordeaux, 2 000 à Toulon...

Cette grève et ces manifestations sont le résultat de centaines et centaines de réunions et d'assemblées avec les organisations syndicales dans les écoles, les communes, les circonscriptions, les arrondissements.

Ce matin, il apparaît que le ministre reste sourd à l'exigence d'ouverture de négociations sur les revendications. Il annonce maintenir sa réforme en l'état, il n'envisage aucune discussion ni négociation. Niant toute réalité, il prétend que dans 93,5% des communes, sa réforme s'applique avec succès ! Mieux ou pire, il annonce pour les prochains jours l'ouverture de son chantier d'adaptation des statuts de toutes les catégories de personnels à son programme de territorialisation de l'école publique.

Dès hier, dans de multiples assemblées et réunions, les personnels ont discuté de cette situation : le ministre est sourd ; il ne nous laisse d'autres choix que de discuter de la suite de notre mouvement, de la suite de notre grève. La poursuite de la grève y compris sous la forme de sa reconduction a été discutée dans plusieurs assemblées générales, notamment à Paris. Ainsi, à Bordeaux, 106 professeurs des écoles réunis à l'initiative du SNUDI-FO le 13 novembre, ont adopté une motion : « (...) nous pensons que ce n'est pas par des journées d'action à répétition que nous obtiendrons satisfaction, nous sommes prêts à poursuivre la grève jusqu'à obtention de la suspension de la réforme, seule à même de contraindre le ministre à retirer son décret... ».

Cette question est à l'ordre du jour.

La fédération Force Ouvrière propose à ses syndicats, à ses militants, de la mettre en discussion à tous les niveaux ; la FNEC FP-FO considère que les conditions sont réunies pour en discuter avec les personnels.

C'est dans cet état d'esprit et avec cette préoccupation que la fédération et ses syndicats participeront dans les jours prochains à tous les niveaux aux réunions intersyndicales qui vont se tenir pour réaliser l'action commune pour faire reculer le ministre.

Monsieur le Ministre, il est encore temps. C'est en fonction de vos réponses que les personnels vont décider. La FNEC FP-FO prendra toutes ses responsabilités.

*Montreuil, le 15 novembre 2013*

